

**RÉDACTION**  
**ADMINISTRATION**  
**BUREAU DES ABONNEMENTS**  
 Imprimerie Saint-Paul  
 Avenue de Pérelles, Fribourg, Suisse

**ABONNEMENTS**

1 an	12
6 mois	7
3 mois	4
1 mois	1

En plus, à chaque bureau de poste  
 Les abonnements partent  
 du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois

# LA LIBERTÉ

**ANNONCES**  
 BUREAU DE PUBLICITÉ  
**HAASENSTEIN & VOGLER**  
 Rue St-Pierre  
**Fribourg**

**PRIX DES ANNONCES**

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne
La Suisse	20 »	9 »
L'Étranger	25 »	son espace
Rédactions	50 »	

Journal politique, religieux, social

## Nouvelles du jour

### L'offensive française s'accroît entre la Somme et la mer et en Alsace. En Pologne, les Allemands se sont emparés de Lodz.

L'incident diplomatique auquel a donné lieu l'expédition d'une escadrille d'aviateurs anglais, de Belfort à Friedrichshafen, vient d'être réglé à l'entière satisfaction de la Suisse. Le communiqué suivant du Palais fédéral nous apprend que les gouvernements français et anglais ont exprimé leurs regrets de la violation de la neutralité suisse par des aviateurs. Voici le texte du communiqué :

A la suite des représentations faites par le Conseil fédéral auprès du gouvernement britannique et du gouvernement français, au sujet du passage d'aéroplanes anglais au-dessus du territoire suisse, l'ambassadeur de France a remis une déclaration du ministre français des affaires étrangères, portant qu'il regrette très sincèrement le fait dont il s'agit, si toutefois ce fait était prouvé, et que, dans ce cas, il ne fallait certainement attribuer qu'à une inadvertance ; que le gouvernement français est, d'ailleurs, plus que jamais attaché à la neutralité suisse et veut qu'elle soit scrupuleusement respectée par ses troupes, qu'il s'agisse du territoire proprement dit ou de l'atmosphère qui le domine.

Le gouvernement britannique a fait remettre au Conseil fédéral, par son ministre, une note dans laquelle il expose que les aviateurs qui ont participé à l'attaque des ateliers Zeppelin avaient reçu l'instruction formelle de ne pas survoler le territoire suisse ; que si, malgré cela, ils l'ont fait, il faut l'attribuer à une inadvertance et aux difficultés qu'il y a à reconnaître, d'une grande hauteur, la situation exacte d'un avion.

La note anglaise déclare ensuite que, en présence des preuves apportées par le Conseil fédéral, établissant le passage au-dessus du territoire suisse, le gouvernement britannique tient à donner l'assurance que les aviateurs ont agi contrairement à ses intentions et à en exprimer ses vifs regrets. A cette occasion, le gouvernement britannique tient à constater que les ordres donnés à ses aviateurs et les regrets exprimés au Conseil fédéral pour l'infraction de ces instructions ne doivent pas être interprétés comme une reconnaissance de sa part de l'existence d'un principe du droit des gens généralement reconnu, concernant la souveraineté sur l'espace aérien.

Le Conseil fédéral a remercié les deux gouvernements de leurs déclarations. A cette occasion, il a rappelé au gouvernement britannique que le droit des gens ne connaît aucune limitation de la souveraineté de l'atmosphère, il devait réclamer cette souveraineté dans toute son étendue et qu'il avait, dès la mobilisation, donné à l'armée des instructions en conséquence.

Nous sommes heureux d'enregistrer les déclarations de deux gouvernements, particulièrement celles du gouvernement français, qui abandonnent entièrement dans le sens du Conseil fédéral. L'Angleterre a cru devoir exprimer des réserves au sujet de l'étendue de la souveraineté dans l'espace. Elle semble s'inspirer du droit maritime, qui dit que, sur eau, la souveraineté d'un Etat s'étend jusqu'au canon peut atteindre, mais pas plus loin. Mais on ne peut assimiler la guerre des airs à la guerre maritime. Sur mer, le droit de défense est limité par les possibilités d'attaque ; un Etat ne peut prétendre à une zone protectrice plus étendue qu'il n'est nécessaire à la sûreté de ses côtes. Il en va autrement de l'air ; les possibilités d'agression, dans l'espace aérien, n'ont pas de limite ; un avion peut faire tomber des bombes de n'importe quelle hauteur. Par voie de conséquence, un Etat doit être maître de l'espace qui domine

son territoire jusqu'à une altitude indéfinie.

Depuis quelques jours, on remarque que les alliés ont pris assez vivement l'offensive dans la région nord du théâtre occidental de la guerre. Des succès d'une certaine importance ont couronné cette tactique. Vendredi, en avant d'Ypres et sur l'Yser, les Français ont fait un gain sensible de terrain. Dans la région de Béthune, les Allemands ont été obligés d'évacuer le village de Vermelles, à la suite des progrès continus des Français sur ce point et du feu intense de leur artillerie. Les lignes allemandes se trouveraient-elles affaiblies par des prélèvements de troupes envoyées en Pologne ? Le fait est que l'esprit d'entreprise semble avoir changé de camp ou que, du moins, on croit discerner du côté allemand une résistance moins ferme aux entreprises des alliés.

A l'autre extrémité de la ligne de bataille, en Alsace, la lutte longtemps sommeillante s'est ravivée et l'on parle d'effectifs considérables qui seraient engagés dans les nouveaux combats.

Comme une offensive française en Haute-Alsace, même avec l'objectif du passage du Rhin ou de l'attaque de Strasbourg, ne saurait avoir, sur la situation générale, un effet proportionné aux forces dont elle exigerait l'emploi et qui pourraient être utilisées plus efficacement ailleurs, on est amené à se demander quel but poursuivent les Français en inaugurant, en ce moment, de grands mouvements entre des Vosges et de Rhin.

Voulez-ils simplement prévenir une entreprise contre Belfort et empêcher les Allemands d'approcher de cette place ? Ou l'offensive qui se produit en Alsace rentre-t-elle dans un plan d'irruption en Lorraine, pour l'exécution duquel on dit qu'une armée a été formée, qui se trouverait concentrée, selon les uns, près de Paris, et selon les autres dans le pentagone fortifié Belfort-Besançon-Dijon-Langres-Epinal ?

Les Français doivent ardemment souhaiter faire lever le blocus de Verdun. Une attaque puissante en Lorraine, sur le front Saint-Dié-Nancy-Pont-à-Mousson, pourrait avoir cet effet. On peut encore imaginer une attaque s'appuyant sur Nancy-Toul-Verdun, et dirigée directement contre Metz. Le mouvement offensif en Alsace aurait pour but de retenir entre le Rhin et les Vosges des forces allemandes importantes, afin d'alléger la tâche de l'armée qui opérerait en Lorraine.

Le ton de confiance des bulletins allemands qui viennent de Pologne et la réserve des bulletins russes fait conjecturer que, après avoir tenu la victoire et l'avoir laissé échapper, les Russes ont de la peine à la ressaisir. D'après un de leurs derniers bulletins, leur mouvement tournant sur l'extrême gauche des Allemands, entre la Vistule et la Bzura, doit être considéré comme avorté. Ils s'étaient avancés dans cette tentative jusqu'à Gombin ; on voit, par leurs indications, qu'ils ont dû reculer vers l'est d'environ vingt kilomètres.

Sur les opérations de leur centre, les Russes parlent d'une rencontre qui a eu lieu auprès de Pabianice. Cette

mention confirme la supposition du succès de l'offensive allemande partie de Kalisch-Sieratz dans la direction de Lask. Depuis Lask, où avait eu lieu la bataille, les Allemands se seraient avancés jusqu'à Pabianice, gagnant ici aussi une vingtaine de kilomètres.

Enfin, dans la Pologne méridionale et autour de Cracovie, le progrès des lignes russes, un moment inquiétant pour les Austro-Allemands, paraît enrayé.

Tout est donc remis en question, sur cette partie du théâtre de la guerre.

Par 413 oui contre 49 non, la Chambre italienne a voté, samedi soir, un ordre du jour de pleine confiance dans le gouvernement. Malgré une cinquantaine d'orateurs inscrits, la Chambre a compris que trop parler nuit dans les circonstances graves que traverse l'Europe. La plupart des députés ont renoncé volontairement à prendre la parole.

M. Salandra a donc remporté un énorme succès, tel qu'il n'aurait pas osé l'espérer. La Chambre a été, pour ainsi dire, unanime à approuver ses déclarations. Il est vrai que cette concordance est plus apparente que réelle. Chacun a interprété les paroles de M. Salandra à sa façon. Ceux qui sont partisans de la neutralité n'ont eu aucun effort à faire pour voter l'ordre du jour accepté par M. Salandra, ordre du jour qui confirme l'attitude neutre adoptée par le gouvernement. Ceux, au contraire, qui préchaient l'urgence nécessaire pour l'Italie d'intervenir dans le conflit européen ont dû se contenter des fermes et vibrantes déclarations de M. Salandra sur le devoir de protéger par tous les moyens, et même par les armes, s'il le faut, les graves intérêts de la nation. Ils espèrent bien d'ailleurs pousser le gouvernement à déclarer la guerre à l'Autriche. Mais M. Salandra n'est pas homme à mancher à la remorque d'une coterie ; il a déclaré avant-hier, et ceci a été très remarquable, qu'il n'acceptait un vote de confiance que s'il impliquait pleine liberté d'action pour le gouvernement.

Il a chatouillé agréablement les sentiments belliqueux des nationalistes, républicains et tutti quanti en déclarant que l'armée et la flotte sont prêtes à tout événement. Il a, il est vrai, blâmé et regretté les paroles imprudentes de certains orateurs hostiles à l'Allemagne et à l'Autriche. « Nous savons, a-t-il dit, que tous les pays civilisés ont contribué au progrès du monde et de la culture, mais nous n'avons qu'un seul amour, celui de l'Italie. » C'est ainsi que M. Salandra a rappelé à la modération et au patriotisme les blocards qui y étaient allés de leur grossier vocabulaire à l'adresse de certains pays belligérants.

M. Giolitti est intervenu dans la discussion avec sa haute autorité, qui fait toujours de lui l'arbitre politique de l'Italie. Il a parlé pour se dire absolument partisan de la neutralité « tant qu'il ne sera pas nécessaire de descendre dans la lice pour défendre les intérêts les plus vitaux ». Il a recommandé la plus grande prudence non seulement au gouvernement, mais surtout à la presse et à l'opinion publique. M. Giolitti, qui n'a rien d'un sentimental, était mécontent de certains journaux, de certaines démonstrations imprudentes comme celle de l'autre jour au Parlement. Aussi a-t-il rappelé les députés au calme et à la modération en leur parlant de la longue durée de la guerre et des ressources énormes en hommes et en argent qu'elle réclame.

M. Giolitti a voulu justifier encore une fois l'attitude neutre de l'Italie et il a rappelé à ce propos un précédent assez significatif. Il a raconté comment, le 9 août 1913, un avant qu'éclatât la guerre européenne, l'Au-

triche fit savoir à l'Allemagne et à l'Italie son intention d'agir contre la Serbie. Elle considérait cette guerre comme défensive et réclamait par conséquent le secours de l'Italie en vertu du traité d'alliance. M. Giolitti fit répondre à l'Autriche que le casus foederis ne se vérifiait pas, qu'elle n'était pas attaquée et que, par conséquent, l'Italie ne l'appuierait pas.

L'Autriche reconnut l'exactitude de cette interprétation et des bons rapports entre les deux puissances n'en furent nullement alléiés.

Cette révélation de M. Giolitti a fait sensation au Parlement.

Demain, 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, la Liberté ne paraîtra pas.

## IMMACULÉE CONCEPTION

### L'intercession de la Sainte Vierge

L'intercession est un principe fondamental de toutes les religions.

Pour un païen sincère, l'un des phénomènes les plus remarquables du christianisme naissant dut être que la prière formait une partie vitale de l'organisation de la foi nouvelle, et que, malgré la dispersion des fidèles sur la face de la terre, tous pouvaient goûter la consolation d'un commerce spirituel. Mais, tandis que, dans la religion païenne, la prière était une loi de l'Etat ou un expédient égoïste pour obtenir quelque bien tangible, temporel, elle avait un caractère bien différent chez les chrétiens : elle les unissait en une seule société, si divers qu'ils fussent de race, de rang, de mœurs, éloignés les uns des autres, sans secours au milieu des populations hostiles.

Cette pratique de la prière, à laquelle des événements actuels ont ramené de nombreux indifférents, s'appuie à la fondation de l'Eglise ; pendant dix jours, « les apôtres, animés d'un même esprit, persévèrent ensemble dans la prière et les supplications, avec les saintes femmes et Marie, mère de Jésus ».

A la Pentecôte, « tous, animés du même esprit, se trouvaient dans le même lieu » et l'on dit de ceux qui furent alors convertis que, à leur tour, « ils persévèrent dans la prière ». Peu de temps après, quand on saisit Pierre pour le condamner à mort, l'Eglise de Dieu « pria sans relâche pour lui ». Nombreux sont encore les exemples de nos saints Livres où il est fait mention de l'intercession. Remarquons qu'il serait déraisonnable de prier pour ceux qui sont déjà dans la gloire ; mais eux peuvent prier pour nous et nous pouvons demander leurs prières.

Nous voyons, dans l'Apocalypse, des anges qui nous envoient leurs bénédictions et qui offrent nos prières en présence de Dieu. « Un ange vint et se tint devant l'autel, ayant un encensoir d'or ; et on lui donna une grande quantité d'encens, afin qu'il offrît les prières de tous les saints, sur l'autel d'or qui est devant le trône de Dieu ».

Mais la force vitale de l'intercession est dans la sainteté ; les apôtres le disent : La prière de l'homme juste est d'un grand poids.

Aussi, quand on reconnaît la sainteté et la grandeur de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, il est impossible de ne pas envisager immédiatement que le rôle de Marie dans les cieux est une perpétuelle intercession pour les fidèles militants. Elle est l'intermédiaire par laquelle nous sommes distribués l'immense trésor de grâces accumulé par Jésus-Christ ; et de même qu'on ne peut aller au Père suprême que par son Fils, on ne peut arriver au Christ que par sa mère.

Nous croyons à la bonté infinie de Dieu et à sa miséricorde ; mais nous craignons sa justice inexorable. C'est pourquoi le pécheur a un absolu besoin d'un intercesseur et d'un patron puissant auprès de Dieu, et d'une bienveillance si grande qu'il ne rejettera pas la cause des plus désespérés, qu'il relèvera, jusqu'à l'espoir de la clémence divine, les petits, les humbles, les affligés. Marie Immaculée est notre glorieux intermédiaire ; elle est puissante, mais ce qui est encore plus doux, elle est d'une bonté sans bornes. C'est ainsi que Dieu nous l'a

donnée : l'ayant choisie pour Mère de son Fils unique, il lui a inculqué des sentiments tout maternels, qui ne respirent que l'amour et le pardon ; telle, de son côté, Jésus-Christ l'a voulue, puisqu'il a consenti à être soumis à Marie et à lui obéir comme un fils à sa mère ; telle aussi Jésus l'a annoncée du haut de la Croix, quand il a confié à ses soins et à son amour la totalité du genre humain dans la personne du disciple Jean ; telle enfin elle s'est donnée elle-même en recueillant avec courage l'héritage des immenses miséricordes de son Fils.

Cet héritage divin nous a été transmis à travers les siècles, et, aujourd'hui, bien plus que jamais, la tempête de maux au milieu de laquelle l'Europe lutte si durement montre à tous les chrétiens la nécessité de la prière pour refaire les courages déprimés et pour donner, à ceux qui exposent leur vie sur les champs de bataille, la force de mourir vaillamment.

Au milieu de la paix que la clémence divine conserve encore à notre canton bien-aimé et à la Suisse entière, soyons fidèles aux exemples de nos ancêtres ; recourons à Marie ; invoquons, d'un seul cœur, la Mère de Jésus-Christ et la nôtre : « Montrez que vous êtes notre Mère ; faites accueillir nos prières par Celui qui, né pour nous, a consenti à être votre Fils ».

Que l'universalité des fidèles lui témoigne, demain, d'intercéder, auprès de son Fils, pour que les nations égares reviennent aux institutions et aux principes chrétiens qui constituent le fondement du saint public, et qu'il rende au monde la paix si désirée, la paix que nous fait entrevoir ce temps de l'Advent et qui est, pour les hommes de bonne volonté, la suave allégresse de la nuit de Noël.

A. B.

## La session fédérale

Berne, 6 décembre.

Demain, premier lundi de décembre, les Chambres fédérales ouvrent leur session d'hiver. C'est en même temps l'ouverture d'une nouvelle législature, la 23<sup>me</sup> depuis la naissance de l'Etat fédéral inauguré en 1848. Le Conseil national renouvelé devra vérifier ses pouvoirs et traverser une courte période d'interregne, sous la présidence de son doyen d'âge. Le Conseil des Etats, par contre, soumis à un autre système de recrutement, reprend le fil de son existence sans solution de continuité, toujours en possession de sa souveraineté permanente, qui ne connaît pas d'échéance fatale.

Le doyen d'âge qui présidera la séance d'ouverture du Conseil national est M. Henri Fazy. On peut attendre du chef du gouvernement genevois un discours qui ne sera pas banal. Homme politique au regard prévoyant, historien habitué à dominer le cours des événements, M. Henri Fazy est bien l'orateur prédestiné par les circonstances pour introduire le nouveau Conseil national dans l'ambiance catastrophale où nous vivons, dans la période des sacrifices et des grands actes de courage.

Né à Berne le 31 janvier 1842, le plus genevois des Genevois n'est pas plus de Berne que son concurrent en âge, M. Greulich, n'est de Breslau ou ce vétéran socialiste vit le jour le 9 août 1842. Une avance de trois mois seulement valut à M. Fazy d'avoir disputé à M. Greulich le privilège de la présidence d'âge. Mais il aurait dû, à son tour, céder le pas à M. Théodat, si le représentant fribourgeois, né en 1840, à Versailles, n'avait pas cru devoir, pour raisons de santé, renoncer au renouvellement du mandat qu'il a si bien rempli pendant plus de trente ans. N'exprimons pas cependant d'inutiles regrets et apprêtons-nous plutôt à goûter le fin morceau oratoire que nous servira demain l'homme d'Etat de Genève, combourgeois de Fribourg. Aussi bien la députation fribourgeoise a-t-elle déjà l'honneur de voir un de ses membres les plus méritants, M. Louis Willeuret, ouvrir la législature de 1896 à l'âge de 81 ans.

La constitution du bureau définitif suivra de près ce régime provisoire. Jamais vérification des pouvoirs ne se sera accomplie dans des conditions aussi sombres. La lutte électorale n'avait sévi, le 25 octobre, que sur quelques points du territoire, la validation des élus n'exigera pas de longues formalités. Aucun recours, que je sache, n'est venu d'Uri, Thurgovie, Genève et Bâle-Campagne,

seuls cantons où les préoccupations de la guerre extérieure n'ont pas étouffé la combativité des comités politiques.

L'esprit de paix qui a plané sur le scrutin du 25 octobre dominera aussi sans doute les opérations électorales des deux Chambres. D'autres soucis plus graves que les divergences politiques vont absorber l'attention de nos représentants pendant cette session, assombrie par tant de sujets de douleur et d'inquiétude.

L'accord sera donc vite fait sur les noms des candidats à la présidence et vice-présidence des deux Conseils. Fait presque inouï dans l'histoire du Parlement fédéral, il se trouve que le vice-président sortant du Conseil national n'a pas été confirmé par ses électeurs. M. Ritzschel, de Genève, aurait été porté sans conteste à la présidence sans cet accident imprévu. L'élection du président sera dès lors une opération moins simple que d'habitude. Mais il est probable que le choix de l'assemblée se portera sur un membre de la gauche romande. Inutile de faire des prévisions en ce moment, puisque les groupes vont se réunir dès demain. La droite, en particulier, tiendra deux séances en cette première journée de la session.

Au Conseil des Etats, le vice-président n'a pas été victime de la dévotion populaire. M. Geel montera donc à la présidence à coup sûr, appuyé sur la quasi-unanimité des suffrages. M. Geel est né à Sargans le 13 juillet 1854. Il représente le canton de Saint-Gall au Conseil des Etats depuis 1896. Il est président du tribunal cantonal saint-gallois, dont il fait partie depuis 1877, après avoir exercé pendant six ans les fonctions de procureur général. Juriste dans l'âme, M. Geel se met de préférence dans les questions qui exigent la sagesse de l'avocat et la sérénité du juge. Aussi est-il le rapporteur attitré pour la plupart des recours et pour l'octroi de la garantie fédérale aux constitutions cantonales. Esprit clair, doué d'une parole facile qui connaît tous les termes de l'emploi, il sera un président hors ligne.

Est-ce que le vice-président sera pris dans les rangs de la droite, ou bien la majorité complète-elle se réserver encore ce poste pour le motif que le président sortant de charge, M. Richard, appartenait à l'une des minorités de l'assemblée, c'est ce que le télégraphe vous apprendra avant la publication même de cette lettre.

La session s'ouvre à dix heures du matin, étant la première de la législature, tandis que toutes les autres sessions s'ouvrent le lundi après midi, vers quatre heures et demie du soir.

Se serait jeter de l'eau à la mer que de rappeler dans quelles circonstances et sous quelles impressions les représentants du peuple et des cantons suisses vont se réunir. Les budgets de misère et les projets financiers qui seront le menu le plus substantiel de ce sévère banquet parlementaire sont assez éloquent par eux-mêmes.

## Le rapport du Conseil fédéral sur les mesures prises depuis le 3 août

On nous écrit de Berne : Le Conseil fédéral a approuvé samedi son rapport sur les mesures prises depuis le 3 août. Ce rapport est condamné à une certaine réserve à plus d'un point de vue, le conflit européen battant encore son plein. Des considérations du même genre font entrevoir que le rapport ne sera discuté à fond qu'après la guerre. Il n'est pas cependant indiscret d'en faire connaître certains points.

Le Conseil fédéral communique tout d'abord les réponses des quatre puissances qui nous entourent à la notification de notre neutralité. On voit que la France a renouvelé, quant à l'occupation éventuelle de la Haute-Savoie par la Suisse, ses déclarations de 1870, à savoir que la France exige pour l'occupation de la zone un accord préalable entre les deux pays. Le Conseil fédéral, de son côté, a rappelé que le droit de la Suisse sur la zone découlait du traité de Vienne et que ce droit était absolu ; mais le Conseil fédéral envisage l'éventualité d'une occupation comme peu probable et il serait prêt à en régler les modalités d'avance avec la France. Les deux gouvernements sont d'ailleurs d'accord que le moment n'est pas venu d'enlever de longues discussions juridiques à ce sujet,

Le Conseil fédéral rappelle ensuite les mesures prises en vue d'assurer notre neutralité à l'intérieur, surtout dans la presse.

Les œuvres humanitaires — agence des prisonniers de guerre, échange des correspondances, rapatriement des internés civils — sont l'objet d'une mention spéciale. Quant aux réclamations de nombreux Suisses victimes de la guerre, elles ne sont pas encore liquidées.

Le deuxième chapitre du rapport traite des questions économiques qui ont longtemps préoccupé le Conseil fédéral. On y fait notamment la constatation que toute accumulation de réserves de blé serait insuffisante, à la longue, si l'importation n'était pas assurée d'une façon continue. C'est pourquoi le Conseil fédéral avait conclu, dès le printemps dernier, des arrangements internationaux pour l'éventualité d'une guerre. En vertu de ces arrangements, la France a permis l'importation libre de blé par deux ports de la côte de l'Atlantique et en a assuré le transport jusqu'à Genève. L'Allemagne, de son côté, a renoncé à la saisie des blés suisses se trouvant sur son territoire ou en voie de mer, et elle a autorisé, en outre, l'importation de ses charbons dans notre pays. Les deux États ont ainsi tenu leurs engagements.

Les Anglais ont saisi des transports de blé destinés à la Suisse et ont vendu la cargaison au enchères. Le Conseil fédéral dit cependant attendre avec certitude que l'Angleterre remboursera à la Suisse la contre-valeur des marchandises saisies.

L'Italie, enfin, a accordé très amicalement le maintien ininterrompu du service de transit par Gênes.

Ces facilités n'étant accordées qu'à l'Etat suisse, la Confédération devait grand commercant de blé; il s'établit ainsi un monopole de fait, dont l'administration fut confiée à un bureau spécial, attaché au commissariat fédéral des guerres. Le rapport expose à ce propos les mesures prises pour régler la distribution du blé, y compris le blé indigène, ainsi que les ordonnances contre la vente de denrées alimentaires.

Le Conseil fédéral relève le caractère de particulière acuité de la guerre d'extermination économique que se livrent les Etats belligérants. L'organisme du commerce international en souffre cruellement et les Etats neutres en subissent un terrible contre-coup. La Suisse devait chercher, par une politique avisée, à parer à cette crise. Se basant en principe sur la défense d'exportation, le gouvernement fédéral régla le jeu des échanges de manière à écarter les produits nationaux en abondance et à obtenir en retour l'importation des matières nécessaires à notre industrie.

Le Conseil fédéral se plaint amèrement que des principes de droit international, qu'on pouvait croire définitivement acquis, aient été ignorés par les belligérants. La notion de la « contrebatterie relative » a été élargie arbitrairement, et le pavillon neutre ne suffit plus à sa mission protectrice.

Le rapport parle encore d'autres mesures d'ordre économique : importation du charbon, achat de foin et de paille pour l'armée, défense de distiller des pommes de terre, restriction de la vente de l'alcool, etc.

Le troisième chapitre résume les mesures militaires d'ordre administratif et juridique; ordonnances sur l'espionnage, sur les compétences des tribunaux militaires, sur les promotions militaires, sur la police de l'armée, sur la télégraphie sans fil, sur la chasse, sur les nouveaux saisis, etc.

Dans un quatrième chapitre, se trouve un exposé détaillé de toutes les mesures de protection des classes sociales spécialement frappées par la crise; question du chômage, réglementation des conflits de salaire, etc.

Un chapitre consacré au problème financier. Il y est dit que le Conseil fédéral disposait, de 31 juillet, veille de la guerre, d'une somme totale de 41,894,918 francs, soit 10 millions de réserve en or, 5 millions de réserve en argent, 18 millions environ de dépôts de banque représentant le solde de l'emprunt de 1913, 9 millions à peu près de disponibilités de la Caisse d'Etat et 93,000 francs sur chèque postal. Les deux emprunts successifs de trente et de cinquante millions d'une part, les sommes disponibles des fonds spéciaux et l'émission de bons du Trésor, d'autre part, aidèrent à payer les frais courants de la mobilisation, qui dépassaient, à la fin de novembre, cent millions de francs.

Le rapport du Conseil fédéral relève enfin les efforts faits par les autorités pour augmenter les moyens de paiement et il rend hommage au rôle bienfaisant de la Banque nationale.

Nouvelles diverses

Le roi George V est rentré à Londres, samedi soir, venant de visiter la ligne de bataille. L'aviateur anglais Briggs, qui est tombé dans un raid à Friedrichshafen, a été interné à Ingolstadt (Bavière). M. Lantard, gouverneur général de l'Algérie, a décidé de donner le nom de Louvain

au premier village que fonderont en Afrique les réfugiés belges. — A la demande des socialistes américains, le congrès socialiste international qui doit se réunir à Copenhague, commencera le 15 janvier.

LA GUERRE EUROPEENNE

Sur le front franco-allemand

Faits de la journée de vendredi 4 décembre

Communiqué allemand de samedi matin : « En Flandre et au sud de Metz, des attaques françaises ont été repoussées hier. »

« Près de la Bassée, dans la forêt de l'Argonne et dans la région au sud-ouest d'Altkirch, nos troupes ont progressé. »

Communiqué français de samedi, 3 h. après midi : « Au nord de la Lys, nous avons réalisé de sensibles progrès. Notre infanterie, attaquant au point du jour, envoya d'un seul bond deux lignes de tranchées. Le gain réalisé est de 500 mètres. Une partie du hameau de Weidendref, situé à un kilomètre au nord-ouest de Langhemarcq, est restée entre nos mains. En avant de Poeselle, à mi-distance entre Dixmude et Ypres, nous avons pris, sur la rive droite du canal, la maison du passeur, qui était vivement disputée depuis un mois. »

« L'ennemi a tenté, sans succès, par une violente attaque d'artillerie lourde, de faire évacuer le terrain conquis. »

« Dans la région d'Arras et en Champagne, canonnades intermittentes de part et d'autre. La ville de Reims fut bombardée avec une intensité particulière. De notre côté, nous avons détruit avec de l'artillerie lourde plusieurs ouvrages en terre. »

« En Argonne, la lutte est toujours très chaude; nous avons enlevé plusieurs tranchées et repoussé toutes les contre-attaques. »

« En Lorraine et en Alsace, il n'y a rien d'important à signaler. »

Journée de samedi 5 décembre

Communiqué français de samedi soir, 11 heures : « En Belgique, même activité que la veille. Nous avons consolidé notre situation au nord de la maison du passeur, enlevé dans la journée du 4. »

« Sur le reste du front, il n'y a rien d'important à signaler. »

Communiqué allemand de dimanche matin : « Cette nuit, la localité de Vermelles (au sud-est de l'arrondissement de Béthune), dont la conservation aurait exigé de notre part, sous le feu continu de l'artillerie française, des sacrifices inutiles, a été évacuée conformément à notre plan. On avait fait sauter auparavant les constructions encore existantes. Nos troupes occupent des positions organisées à l'est de la localité. Jusqu'ici l'ennemi n'a pas pu suivre. »

« A l'ouest et au sud-est d'Altkirch, les Français ont renouvelé leurs attaques avec des forces considérables, mais sans succès; ils ont subi de fortes pertes. »

« Par ailleurs, aucun événement notable n'est à signaler dans l'ouest. »

Communiqué français de dimanche après midi : « En Belgique, près de la maison du passeur, la prise a été signalée hier, notre artillerie lourde a écrasé un fortin allemand. »

« L'ennemi a vainement tenté de reprendre Weidendref. Sur le reste du front nord, calme absolu, ainsi que dans la région de l'Alsace. »

« En Champagne, notre artillerie lourde, très active, a riposté avec succès aux batteries ennemies. »

« Dans l'Argonne, la guerre de sape se poursuit. Nous continuons à progresser lentement, repoussant toutes les attaques. »

« Nous avons progressé légèrement également dans la région sud-est de Varennes, où l'artillerie allemande a été réduite au silence. »

« Sur le reste du front, aucun fait notable à signaler. »

Communiqué français d'hier soir, dimanche, à 11 heures : « Rien à signaler. »

A la Ligue des patriotes

Paris, 6 décembre. La Ligue des Patriotes a fait son pèlerinage annuel sur le champ de bataille de Champagne (département de la Seine). Une foule nombreuse y participait.

Le général Gallieni, représentant M. Barrès, a déclaré que « le succès définitif des armées françaises peut être maintenu, mais il a ajouté que les patriotes avaient le devoir de travailler pour tirer tout le fruit des sacrifices sanglants de la nation. »

M. Poincaré a dit : « Pour que la paix soit longue et heureuse, pour qu'elle ne soit pas illusoire et trompeuse, il faut qu'elle soit garantie par la réparation intégrale des droits violés; il faut se vaincre contre des tentations futures. Voilà, dit-il, le mot d'ordre que je vous transmets : « Réparation du passé, garantie pour l'avenir. »

« Nous repousserons toute paix qui

rendrait stériles nos devoirs et notre sang glorieux. La France combat pour que l'empire soit terrassé, disloqué ! »

La guerre des airs

Amsterdam, 6 décembre. Le Telegraf apprend de Berlin qu'un aviateur ennemi a bombardé Fribourg-en-Brigau.

Francfort, 6 décembre. La Gazette de Francfort dément qu'un aviateur anglais ait essayé de bombarder l'usine Krupp à Essen.

Londres, 6 décembre. Les journaux disent que ce sont des avions français qui, le 4 décembre, ont bombardé et détruit une partie de la ligne du chemin de fer et la gare de Fribourg-en-Brigau.

Les aviateurs ont pu échapper, malgré un violent bombardement.

Sur le front oriental

Communiqué du grand quartier général allemand, 5 décembre, au matin : « Dans les combats à l'est des lacs Masuriques, la situation est favorable. »

« Des opérations d'importance secondaire nous ont valu 1200 prisonniers. »

« En Pologne, nos opérations se poursuivent normalement. »

Communiqué autrichien du 5 décembre : « Hier encore, il ne s'est rien produit d'important dans les Carpathes. Dans la Galicie occidentale, près de Timbark (50 kilomètres au sud-est de Cracovie), ont lieu de petits combats où nous avons l'avantage. »

« La situation est sans changement dans la Pologne méridionale. La bataille continue dans la Pologne septentrionale. »

« Le grand état-major russe communique, le 5 décembre, à 9 h. 30 du soir : « Les combats acharnés sur le front Lovicz et notamment dans la région de Lodz et sur les routes à l'ouest de Pétrokov continuent. »

« Le 4 décembre, sur la route Pabianitz-Lask, nos automobiles blindées, à la faveur des ténèbres, s'enfoncèrent dans une importante colonne ennemie et la dispersèrent, le feu des mitrailleuses et le tir des canons lui causant de grandes pertes. »

« Sur le reste du front, il n'y a pas de modifications essentielles. »

Berlin, 6 décembre. (Officiel). — L'affirmation contenue dans le communiqué russe du 29 novembre sur une offensive allemande près de Czestochova aurait échoué avec de grandes pertes, est erronée. C'est le contraire qui est vrai. L'attaque du 17me corps d'armée russe, menée jusqu'à 60 mètres de nos lignes, a été repoussée ce jour-là avec des pertes extraordinairement lourdes pour les Russes, qui laissèrent un grand nombre de morts et de blessés sur le terrain et qui furent obligés de reporter leurs positions plus en arrière. »

Communiqué allemand du 6 décembre : « Sur le théâtre de la guerre à l'est du plateau des lacs Masuriques, l'adversaire est resté tranquille. »

« Le développement des combats autour de Lodz continue à correspondre à nos prévisions. »

« Dans la Pologne du sud, il n'y a aucune modification. »

Un communiqué autrichien du 6 décembre dit : « La bataille de Pologne prend une tournure favorable pour les armées alliées. Les forces russes qui avaient avancé vers la Galicie occidentale ont été attaquées hier, par nos troupes et par les troupes allemandes, en partant du sud. Les alliés ont fait prisonniers 2200 Russes et nous avons pris à l'ennemi plusieurs convois du train. »

« Dans les Carpathes, ont eu lieu des combats partiels. L'adversaire, attaqué brusquement dans la position de Beskid, a été rejeté et a perdu 500 prisonniers. »

Londres, 6 décembre. On mande de Pétrograd au Times : Les journaux de Moscou donnent des détails impressionnants sur le désastre allemand au sud-est de Lodz. 90 % des officiers auraient été mis hors de combat et certains régiments (?) auraient été réduits à une centaine d'hommes. Sentes, des épaves lamentables purent échapper. Il y eut, en outre, de nombreux prisonniers.

Serbes et Autrichiens

Un bulletin autrichien du 4 décembre dit : « La prise de possession de Belgrade a eu lieu jeudi solennellement. »

« Nos troupes continuent à avancer sans coup férir dans la partie nord du front. Trois cents hommes ont été faits prisonniers jeudi. »

« A l'ouest et au sud-ouest d'Arangelovatz (50 km. au sud de Belgrade), de forts effectifs ennemis s'opposent à l'avance de nos troupes et tendent de couvrir la retraite de l'armée serbe par de

violentes attaques, qui ont toutes été repoussées. »

Vienne, 5 décembre. « Les combats à l'ouest et au sud-ouest d'Arangelovatz continuent avec une extrême opiniâtreté et avec de grandes pertes. »

« Jusqu'à présent aucune action décisive ne s'est produite. »

« Nous avons fait hier plus de 600 prisonniers. »

Vienne, 6 décembre. « Nos troupes gagnent du terrain au sud de Belgrade. A l'ouest d'Arangelovatz, de Corni et de Milanovatz (40 km. à l'ouest de Kragujevatz, le camp retranché serbe), l'adversaire a fait venir de nouveaux renforts. Il continue ses attaques virulentes du côté de l'ouest. »

« Les habitants des territoires serbes occupés par nos troupes, lesquels étaient presque complètement déserts à leur arrivée, commencent peu à peu à revenir chez eux. Environ 15,000 habitants sont restés à Belgrade. L'administration municipale nouvellement installée fonctionne déjà. »

La prise de Belgrade

Nisch, 6 décembre. On dément que les Autrichiens aient pris Belgrade. La ville a été évacuée le 29 novembre déjà, dans la soirée. Elle resta 36 heures sans garnison et il est possible que les combats annoncés dans la ville déserte aient été livrés contre des patrouilles d'arrière-gardes. Il ne s'agit pas d'une conquête de Belgrade après combat, mais d'une simple entrée des troupes ennemies dans la ville.

Turcs et Anglais

Constantinople, 6 décembre. (Officiel). — Des troupes anglaises de débarquement ont tenté hier d'attaquer les positions occupées par nos troupes, entre le Tigre et le canal de Soumaya (?).

« Au cours du combat qui s'ensuivit, les Anglais ont été battus après avoir subi de grandes pertes. »

Nous avons capturé une mitrailleuse et une quantité de munitions. »

En Egypte

Paris, 6 décembre. On mande du Caire au Temps : Le Grand Senoussis s'est engagé, vis-à-vis du commandant de la garnison britannique, à défendre la frontière occidentale et à y maintenir l'ordre et la tranquillité.

Le général anglais Reginald Wingate, gouverneur du Soudan, a proclamé la loi martiale.

Les Bédouins et leurs notables ont juré fidélité à l'Angleterre, s'engageant à défendre l'Egypte, même au prix de leur vie.

Les mines flottantes

Pétrograd, 6 décembre. On apprend que le croiseur turc Hamidieh, une des meilleures unités de la flotte turque, a touché une torpille et est gravement avarié.

Il a pu regagner Constantinople, mais avec de grandes difficultés.

Milan, 6 décembre. Suivant le Corriere della Sera, on est depuis longtemps sans nouvelle du vaisseau de guerre anglais Australia. On craint qu'il n'ait été détruit par une mine.

Le « Goeben »

Athènes, 6 décembre. On répare actuellement les dommages causés, il y a quelques jours, au Goeben, par la canonade de la flotte russe.

Quinze projectiles ont porté, avarié une tourelle, un canon, une cheminée et une machine, 126 hommes de l'équipage ont été tués au cours de cet engagement.

L'équipage est actuellement composé pour deux tiers d'Allemands et un tiers d'Autrichiens.

Les amonitions ont recueilli le serment des membres de l'équipage de ne rien dévoiler des événements du bord.

Ostracisme

Pétrograd, 6 décembre. Le tsar a approuvé une décision du Conseil des ministres, ordonnant la radiation des services administratifs et des sociétés d'alliances, scientifiques et de bienfaisance, de tous les sujets de pays ennemis, à l'exception de ceux d'origine slave, française et italienne, ainsi que des Ottomans chrétiens.

Le prix Nobel de la paix pour les réfugiés belges

Toute la presse scandinave fait le meilleur accueil à une proposition norvégienne de distribuer le montant du prix Nobel de la paix aux réfugiés belges.

Les journaux de Scandinavie (Norvège, Suède et Danemark) déclarent, en effet, qu'il ne pourrait être fait un meilleur usage de cette somme, et que sa distribution aux réfugiés belges entrerait certainement dans les vues du fondateur du prix.

AU MEXIQUE

Vera-Cruz, 6 décembre. M. Gutierrez prendra prochainement possession de ses fonctions avec l'aide du général Villa, qui campe à Mexico avec une trentaine de mille hommes. L'armée du général Carranza est massée entre Vera-Cruz et la mer.

New-York, 6 décembre. Une dépêche d'El Paso (Texas) an-

nonce qu'une nouvelle révolution a éclaté au Mexique. Les généraux Xampa et Salazar, qui furent des chefs sous le régime Huerta, ont lancé une proclamation dénonçant les généraux Villa et Carranza et demandant l'appui de toute la République.

Nouvelles religieuses

Audience pontificale Mgr Mariétan, évêque de Bethléem, Abbé de Saint-Maurice, a été reçu, samedi, en audience particulière par le Pape.

Mort du cardinal di Pietro On annonce de Rome, la mort du cardinal di Pietro, survenue samedi.

Le cardinal Angelo di Pietro était né à Tivoli (province de Rome) le 26 mai 1828. Des les premiers années de sa jeunesse, il se voua à servir Dieu, dans la milice du Seigneur. Il entra d'abord au Séminaire de Tivoli, puis continua ses études à Rome où il conquit ses grades universitaires.

Jusqu'en 1865, il remplit diverses charges dans la curie épiscopale de Tivoli, où il devint vicaire général. En 1866, il fut promu évêque titulaire de Nyssa et auxiliaire à Velletri, du cardinal-archevêque d'Osie. En 1877, Pie IX l'envoya comme délégué apostolique auprès de la République Argentine et l'éleva en même temps à la dignité d'archevêque titulaire de Naziance. Deux ans après, il fut envoyé comme internonce au Brésil.

En 1881, il fut transféré comme nonce à Munich, poste qui était alors d'une grande importance à cause des premières tractations entreprises pour la pacification religieuse de l'Allemagne. Il connut des moments difficiles dans la conduite des négociations.

Mgr Pi Pietro remplit noblement sa charge de nonce jusqu'en 1887, où Léon XIII, ayant élevé à la papauté Mgr Rampollé, nonce à Madrid, désigna Mgr di Pietro pour succéder dans cette nonciature. La cour et le gouvernement espagnol firent, au nouveau représentant du Pape, le plus favorable accueil.

Le 16 janvier 1893, Mgr di Pietro fut créé cardinal-prêtre du titre des Saints-Bonifaces et Alexis, auquel il renonça en 1903 pour assumer celui de San-Lorenzo in Lucia.

Peu après son retour à Rome, il fut nommé prêtre de la Congrégation du Concile, poste qu'il occupa jusqu'en 1902, où il devint, pour peu de mois, prêtre de la Congrégation des évêques et réguliers. La même année 1902, il fut appelé à la charge de pro-dataire. En 1908, il fut promu dataire, une des premières charges cardinales de la Curie romaine.

Le cardinal di Pietro, toujours modeste, a rendu de grands services à l'Eglise et a été toujours hautement apprécié dans la Curie pour sa science et son expérience. C'était le doyen du Sacre-Collège. Son état de maladie ne lui permettait plus, depuis quelques années, de prendre une part active aux travaux du gouvernement de la Sainte Eglise.

Confédération

Les chrétiens-sociaux et la crise Le parti populaire conservateur et aux membres du groupe catholique conservateur de l'Assemblée fédérale une requête dans laquelle ils exposent en détail la situation économique créée par la guerre à la classe ouvrière.

La requête demande aux députés aux Chambres et au parti conservateur de faire tous leurs efforts afin de venir en aide aux nécessiteux et de provoquer une action de la Confédération en faveur des chômeurs. Après avoir critiqué les mesures de la direction générale des C. F. F. à l'égard de son personnel, les licenciements, les réductions de salaire, la suspension de l'augmentation des traitements, les chrétiens-sociaux demandent que ces questions soient discutées aux Chambres fédérales.

Ils recommandent, pour couvrir les frais de la mobilisation, l'introduction d'un impôt fédéral progressif direct sur les fortunes et les revenus élevés, et ils prennent position contre tout autre impôt direct. Enfin, ils conseillent l'adoption du monopole du tabac, à la condition que, après son introduction, le produit du monopole serve à des buts sociaux, à la création notamment de l'assurance-vieillesse et invalidité.

La succession de M. Pioda

On nous écrit de Berne : Un journal de la Suisse orientale croit savoir que les autorités fédérales se sont déjà occupées de la succession de M. Pioda à la légation suisse à Rome, et il ajoute qu'il est question pour ce poste de M. de Planta, conseiller national. Personne ne contestera les aptitudes diplomatiques de M. de Planta; d'après nos renseignements, le choix du Conseil fédéral pourrait bien se porter sur M. Soldati, juge fédéral.

Le gouvernement italien ne pourrait qu'apprécier la volonté des autorités suisses de maintenir à la légation de Rome une personnalité tessinoise.

Nos approvisionnements par les pays d'outre-mer

On nous écrit de Berne : Jusqu'à la fin de novembre, la Confédération avait acheté dans les pays d'outre-mer les cargaisons de marchandises, suivantes : 37 navires chargés de froment, 2 de maïs, 2 d'avoine et 2 d'épeautre, ces derniers destinés aux fabriques de denrées alimentaires.

Achat et vente de céréales

Interprétant les arrêtés fédéraux concernant la fourniture du pain au pays, la vente des céréales et la fourniture de la paille à l'armée, le Conseil fédéral a décidé que les contraventions à ces arrêtés seraient soumises à la juridiction militaire.

Un autre arrêté modifie l'article 7 de l'arrêté fédéral du 8 septembre sur la vente des céréales et dit que les acheteurs de céréales qui violent les obligations contenues dans le contrat de vente ou dans le cahier des charges sont punis, par le Département militaire, d'amendes pouvant s'élever jusqu'à 5,000 fr. Les inculpés auront droit de recours au Conseil fédéral, qui statuera définitivement.

Budgets de misère

Le budget de la ville de Lausanne pour 1915 vient d'être déposé. Il prévoit un déficit de 1,413,350 fr., sur un total de dépenses de 5,427,550 fr.

LA SUISSE ET LA GUERRE

La troupe au Tessin

Hier soir, dimanche, a eu lieu, à Lugano, une réunion patriotique en l'honneur des officiers des bataillons confédérés qui se trouvent au Tessin. Cette réunion fut très nombreuse. Plus de cent officiers de toutes armes et 400 personnes de Lugano et de Bellinzona y prirent part.

On y remarquait notamment Mgr Perj-Morosini, administrateur apostolique du Tessin. Des discours patriotiques ont été prononcés par les organisateurs de la réunion. Le colonel Jegerlehner a répondu au nom des officiers.

L'affaire de Bellegarde

On avait prétendu, à Bellegarde (Savoie), à la suite de dénonciations qui se sont révélées calomnieuses, que des communications clandestines télégraphiques ou téléphoniques avaient été établies entre la France et la Suisse. On parlait même de télégraphie sans fil. Plusieurs Suisses avaient été arrêtés et les usines de la Société franco-suisse d'électricité furent fermées.

Le Lyon Républicain annonce que, après une longue enquête, le directeur de l'usine et les autres personnes arrêtées ont été l'objet d'une ordonnance de non-lieu.

De Bâle à Loerach

(P. T. S.) — La direction des chemins de fer badois a refusé de rétablir le trafic sur la ligne de Bâle à Loerach, même pour les voyageurs.

Un on-dit du «Matin»

On lit dans le Matin du 5 décembre : « On a trouvé, non pas un seul, mais sur plusieurs officiers allemands, des cartes d'état-major semblables à celles de l'armée suisse, sauf que les noms de montagnes, de rivières, de lacs et de localités y sont imprimés en italien. »

Ces cartes ont été éditées en Allemagne, comme celles du grand état-major allemand lui-même.

« Elles portent des indications spéciales prouvant qu'elles étaient destinées à servir aux officiers de l'armée italienne — dans le cas où notre grande armée latine aurait fait cause commune avec ses ex-alliés de la Triple — en vue de leur faciliter l'entrée en campagne contre la France par le territoire helvétique. »

Le Matin dit que les pièces seront communiquées à la Suisse. Attendons leur arrivée à Berne.

Suisse et Italie

Le comité de la Ligue des femmes italiennes a envoyé aux femmes suisses une lettre de remerciements pour les secours prodigués aux Italiens rapatriés à travers la Suisse.

Les brochures interdites

La censure militaire genevoise a défendu la vente d'une brochure anonyme, de source allemande, représentant les événements actuels sous un jour tendancieux et contenant des choses offensantes pour les gouvernements des alliés.

L'uniforme des officiers

On peut voir déjà pas mal d'officiers revêtus du nouvel uniforme vert-réséda. L'uniforme est simple, et seyant. Malheureusement, cette simplicité n'a pas entraîné une diminution dans les prix de confection, et un correspondant de la Zurich Post se plaint amèrement des notes des tailleurs militaires. La Confédération ne pourrait-elle pas livrer ces uniformes au prix de revient ? Il y aurait plus d'uniformité dans la coupe et l'on verrait moins le dandysme s'infiltrer parmi les officiers.

Les subsides aux familles de militaires

On nous écrit de Berne : La Confédération a remboursé aux cantons, jusqu'à la fin de novembre, 2,785,235 fr. 28 de subsides versés aux familles des militaires au service.

Cette somme représentant les trois quarts des subsides payés, il en résulte que les cantons ont dépensé pour leur part près d'un million.

# NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

## FRIBOURG

### Pour les orphelins belges

Listes précédentes 12,200.05

3<sup>ème</sup> liste

M. Pierre Charrière, Bouloz	5
Anonyme de Grandvillard	1
Anonyme de Treyvaux	50
Anonyme	1
M <sup>lle</sup> Anna Pappaux, Marly	2
M. Marcelin Hochud, Marly	2
Les enfants de M <sup>me</sup> veuve Riedoz	2

### Soirée de bienfaisance

La soirée musicale et littéraire donnée hier soir, à la Grenette, en faveur des réfugiés belges et des soldats fribourgeois sans ressources, a eu un succès considérable. Rendons hommage d'abord à l'habileté de ceux qui en ont composé le programme, où figuraient les noms que notre public aime et celui de l'artiste fribourgeois que tous désiraient entendre, M. Paul Robert. Dix minutes avant le commencement du concert, de nombreuses personnes reprenaient mélancoliquement le chemin de leur domicile; elles n'avaient plus trouvé place dans la grande salle de la Grenette.

On a successivement applaudi les très belles voix de M<sup>me</sup> de Gottrau, de M<sup>me</sup> Meyer-Morard et de M. Lipp, la voix délicieuse de M<sup>lle</sup> Crausaz, les morceaux de violon et de piano brillamment exécutés par M. Léon von der Weid et M<sup>me</sup> Lombrier, qui a été de plus une accompagnatrice exquise.

Les chants de M. Paul Robert ont été parfaits; ses monologues l'ont été moins. Le genre du monologue, à la mode il y a trente ans, est aujourd'hui universellement suranné. Cela ne peut pas dire qu'on ne puisse pas aller puiser dans ce vieux répertoire ou s'en inspirer pour plaire au public. Mais il ne faut exhaler que du convenable. M. Paul Robert a choisi ce qu'il a trouvé de plus gai dans ses cahiers, mais il a eu le tort de ne pas choisir que de l'irréprochable. C'est une erreur à ne plus commettre. Les personnes qui ont fait appel au concours de M. Paul Robert auraient, sans doute, cru manquer de discrétion en l'interrogeant sur son programme; mais c'était à l'artiste de faire honneur à cette confiance. M. Paul Robert, dont la voix est si vibrante et si souple et dont les effets comiques sont si nombreux et si sûrs, n'a pas besoin, pour recueillir des applaudissements, d'employer des moyens indignes de son talent. Qu'il ne nous débite que des choses honnêtes, et l'éloge que le public fera de lui sera sans mélange.

On a successivement applaudi les très belles voix de M<sup>me</sup> de Gottrau, de M<sup>me</sup> Meyer-Morard et de M. Lipp, la voix délicieuse de M<sup>lle</sup> Crausaz, les morceaux de violon et de piano brillamment exécutés par M. Léon von der Weid et M<sup>me</sup> Lombrier, qui a été de plus une accompagnatrice exquise.

Les chants de M. Paul Robert ont été parfaits; ses monologues l'ont été moins. Le genre du monologue, à la mode il y a trente ans, est aujourd'hui universellement suranné. Cela ne peut pas dire qu'on ne puisse pas aller puiser dans ce vieux répertoire ou s'en inspirer pour plaire au public. Mais il ne faut exhaler que du convenable. M. Paul Robert a choisi ce qu'il a trouvé de plus gai dans ses cahiers, mais il a eu le tort de ne pas choisir que de l'irréprochable. C'est une erreur à ne plus commettre. Les personnes qui ont fait appel au concours de M. Paul Robert auraient, sans doute, cru manquer de discrétion en l'interrogeant sur son programme; mais c'était à l'artiste de faire honneur à cette confiance. M. Paul Robert, dont la voix est si vibrante et si souple et dont les effets comiques sont si nombreux et si sûrs, n'a pas besoin, pour recueillir des applaudissements, d'employer des moyens indignes de son talent. Qu'il ne nous débite que des choses honnêtes, et l'éloge que le public fera de lui sera sans mélange.

## Echos de partout

### LE TUBE PRÉSIDENTIEL

La tranchée française interpelle violemment la tranchée allemande. — Il ne vient pas souvent vous visiter, votre empereur! Il a une rude femme! Ce n'est pas comme le « notre ». Il viendra nous voir demain, le « notre »!

Le lendemain, en effet, la tranchée allemande aperçut, dépassant la tranchée française, un magnifique haut de forme dont le propriétaire — un simple bout de bois, en l'espèce — semblait monter, descendre des degrés, s'incliner, et saluait à droite, saluait à gauche, aux cris mille fois répétés de: « Vive Poincaré! Vive Poincaré! »

La promenade du « tube » présidentiel se termina qu'une demi-heure plus tard. Elle eût duré davantage, mais les Allemands avaient eu tant de cartouches que le tube n'était vraiment plus présentable.

### TSARGRAD

Constantinople est devenu pour les Russes « Tsargrad » ou ville du tsar; les journaux de Pétrograd n'emploient plus que ce vieux nom slave.

## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

**Collisions de trains.** — Samedi, un train rapide venant de Rome a eu une collision, en gare de Riardo (province de Caserte), avec un train de marchandises. Six voyageurs ont été tués; il y a eu de nombreux blessés.

### BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technique de Fribourg Du 7 décembre

BAROMÈTRE	
Nov.	Déc.
725.0	725.0
720.0	720.0
715.0	715.0
710.0	710.0
Moy. 705.0	Moy. 705.0
700.0	700.0
695.0	695.0
690.0	690.0

THERMOMÈTRE C.	
Nov.	Déc.
8 h. m.	4 0 -2 6 8 11 6 h. m.
1 h. n.	6 10 2 7 9 11 1 h. n.
6 h. s.	5 5 2 5 7 6 h. s.

### VENTS PROBABLES

dans la Suisse occidentale Zurich, 7 décembre, midi.

Situation instable et troublée. Vent du sud-ouest.

œuvres de bienfaisance de la ville de Fribourg, dont les charges sont si lourdes en ce moment.

Le concert commencera à 5 heures du soir, afin de permettre aux pensionnaires et aux personnes des villes voisines d'y assister avec plus de facilité.

### Ecoles militaires

Le Conseil fédéral a fixé l'école de recrues du 7<sup>e</sup> régiment du 27 janvier au 3 avril prochain, à Colombier, et l'école de sous-officiers du même régiment du 6 au 27 janvier, sur la même place d'armes.

L'école des appointés des troupes sanitaires aura lieu du 16 janvier au 14 février, à Genève, et l'école d'aspirants pour les candidats en médecine et pharmacie de langue française, du 15 décembre au 13 janvier, à Genève également.

### Conférences apologétiques pour les hommes

Demain mardi, 8 décembre, à 6 h., M. l'abbé de Maillardoz reprendra le cours de ses conférences apologétiques aux hommes, au Cercle catholique. Dogme: réfutation de la fausse maxime: toutes les religions sont bonnes; morale: pratiques superstitieuses les plus répandues.

### Bonifatius-Verein

A l'occasion de l'Immaculée Conception, le Bonifatius-Verein de l'Université organisera, demain, mardi, à 4 heures, au Cercle catholique, une réunion au cours de laquelle le R. P. Weiss, professeur à l'Université, parlera des événements actuels envisagés au point de vue de l'histoire et du christianisme.

Les membres honoraires de la société et le public en général sont cordialement invités à prendre part à cette réunion.

### Conférence de M. le D<sup>r</sup> Hercood

C'est devant un auditoire assez nombreux, bien que la classe intellectuelle est pu être plus représentée, que M. le D<sup>r</sup> Hercood a développé, hier dimanche, le sujet que nous avions annoncé: l'alcool et la guerre.

Après avoir énuméré, avec une précision de technicien militaire, tous les efforts que la guerre exige du soldat, dans le domaine physique, intellectuel et moral, le sympathique conférencier a fait ressortir avec faits précis à l'appui les préjudices ou la démoralisation considérable causés par l'alcool sous ces rapports. Aussi ce rôle néfaste n'a pas échappé à l'attention des états-majors des grands pays actuellement en guerre puisque, au moment de la mobilisation, la plupart d'entre eux ont pris des mesures énergiques pour en préserver l'armée. Passant à notre pays et à la mobilisation de nos troupes, M. Hercood a démontré que les manœuvres à la discipline et par suite les punitions infligées sont presque le fait exclusif de l'usage ou de l'abus de l'alcool. Il s'en réfère encore, pour l'affirmer, aux déclarations autorisées des deux anciens auditeurs en chef de l'armée fédérale, M. Hilty, conseiller national, et M. Leo Weber. « Si l'on pouvait supprimer totalement l'alcool, disaient-ils, on pourrait, du même coup, supprimer les tribunaux militaires. »

L'orateur a rappelé avec plaisir les mesures prises par les autorités fédérale, cantonale et communale pour restreindre la consommation des boissons alcooliques dans le peuple, dans le but de parer ainsi autant que possible à l'aggravation de la situation économique de notre pays. Il est regrettable cependant que beaucoup de ces mesures n'aient pas été maintenues ou soient bien souvent mal appliquées. On les a considérées, mais à tort, comme une atteinte aux droits à l'existence d'une classe d'industriels, tandis que, en réalité, elles sont des mesures de protection très sages envers la classe ouvrière, que le chômage forcé ou la réduction des heures de travail exposent davantage à la tentation du cabaret. Le grand mérite de M. le D<sup>r</sup> Hercood et qui lui confère une incontestable autorité, c'est son souci scrupuleux de la vérité, un soin jaloux d'éviter toute exagération, une parfaite objectivité et une grande largeur de vues. Il serait vivement à souhaiter qu'un nombreux auditoire d'élite eût plus souvent l'occasion de l'entendre à Fribourg.

### Mort accidentelle.

Un nombreux cortège d'amis et de compatriotes accompagna, hier après midi, dimanche, un omelette de Saint-Léonard, le corps d'un ouvrier italien nommé Pietrini.

Pietrini était occupé, vendredi, à la construction d'un immeuble, au Petit-Rois. Il se trouvait au sommet du bâtiment, pour recevoir une énorme pierre que l'on montait à l'aide d'une corde, mais lorsque la pierre fut arrivée à sa hauteur, Pietrini ne put l'attraper à lui. Il la poussa alors du pied, trop fortement, car le bloc vint balayer le malheureux ouvrier, qui fut précipité sur le sol, d'une hauteur de quatorze mètres. Il fut tué sur le coup. M. le docteur Comte appelé aussitôt ne put que constater le décès. Pietrini était âgé de 34 ans.

Le grand quartier général turc communique, le 6 décembre: « Nous avons occupé Xeda, un point assez important, à 20 kilomètres à l'est de Batoum. Par un hardi coup de main, nos troupes ont mis hors de service les usines électriques de Batoum et ont fait quelques prisonniers. 300 Russes, qui avaient été envoyés de Batoum pour reprendre un pont occupé par nous, sont tombés dans une embuscade et ont été complètement anéantis. »

### En Egypte

Londres, 7 décembre. — Du Caire à l'agence Reuter: Les autorités militaires ont inondé la côte à l'ouest de Port-Saïd pour isoler la ville.

### Les Senoussis

Milan, 7 décembre. — On mande du Caire au *Corriere della Sera*: Le grand sheikh des Senoussis va se rendre à Solum (port de la Cyrénaïque) où il se rencontrera avec les autres chefs

## LA GUERRE EUROPÉENNE

### Sur le front occidental

Berlin, 7 décembre. (Officiel.) — Les nouvelles répandues à l'étranger d'un mouvement en arrière des troupes allemandes sur le canal de l'Yser sont fausses.

### Milan, 7 décembre.

On mande de Berlin au *Corriere della Sera*: Le *Lokal Anzeiger* de Berlin dit apprendre de Copenhague que, dans la Flandre occidentale et le nord de la France, il règne un calme précurseur de la tempête. Les Allemands procèdent à de vastes mouvements de troupes et à des préparatifs qui laissent entrevoir un effort décisif.

Les forces principales allemandes seraient massées près de La Bassée et l'action la plus importante se déroulerait autour d'Arras.

### Prise de Lodz

Berlin, 7 décembre. (Officiel.) — Grand quartier général allemand, 6 décembre, après midi: « Lodz a été pris après midi par nos troupes. Les Russes battent en retraite, après avoir subi de graves pertes. »

### L'archevêque de Varsovie

Milan, 7 décembre. (Officiel.) — Grand quartier général allemand, 6 décembre, après midi: « L'archevêque de Varsovie, lequel demande un cardinal secrétaire d'Etat de hâter autant que possible l'intervention du Saint-Siège en faveur des églises menacées par le bombardement. »

### Serbes et Autrichiens

Milan, 7 décembre. — On mande de Berlin au *Corriere della Sera*: Partant de la lutte entre l'Autriche et la Serbie, le correspondant de guerre du *Lokal Anzeiger* auprès du quartier général autrichien annonce que la ville de Chabatz (sur la Save, à 120 km. à l'ouest de Belgrade) n'est plus qu'un amas de débris.

### Nouveau cabinet serbe

Nisch, 7 décembre. — Un nouveau cabinet de coalition a été constitué avec M. Pachitch, qui prend les affaires étrangères, et le colonel Bojovitch à la guerre.

### Les mines flottantes

Francfort, 7 décembre. — Selon le journal *Ruska Viedomosti*, le navire anglais possesseur de mines *Mary* a heurté une mine allemande devant Lowestoft (port anglais sur la mer du Nord, au sud de Yarmouth) et a coulé avec les mines qu'il portait.

### La flotte anglaise

Londres, 7 décembre. (Reuter.) — Une brochure sur la statistique de la marine pour décembre contient des renseignements intéressants sur l'augmentation régulière de la flotte anglaise depuis le commencement de la guerre. Le nouveau cuirassé *Canada*, l'ex-bâtiment chilien *Amirante Latorre*, dont l'Amirauté a pris possession, est maintenant entré en service. Parmi les autres navires mentionnés dans la liste, se trouvent les croiseurs légers *Cambrian* et *Wallaro*, le croiseur cuirassé *Imperious* et plusieurs torpilleurs. Un hommage a été rendu au premier ministre de l'Afrique du sud, un vaisseau ayant été baptisé *Botha*. Le nouveau cuirassé *Royal Oak*, qui se trouvait en cours de construction, est maintenant complètement armé et entrera d'ici peu en service.

### Russes et Turcs

Constantinople, 7 décembre. — Le grand quartier général turc communique, le 6 décembre: « Nous avons occupé Xeda, un point assez important, à 20 kilomètres à l'est de Batoum. Par un hardi coup de main, nos troupes ont mis hors de service les usines électriques de Batoum et ont fait quelques prisonniers. 300 Russes, qui avaient été envoyés de Batoum pour reprendre un pont occupé par nous, sont tombés dans une embuscade et ont été complètement anéantis. »

### En Egypte

Londres, 7 décembre. — Du Caire à l'agence Reuter: Les autorités militaires ont inondé la côte à l'ouest de Port-Saïd pour isoler la ville.

### Les Senoussis

Milan, 7 décembre. — On mande du Caire au *Corriere della Sera*: Le grand sheikh des Senoussis va se rendre à Solum (port de la Cyrénaïque) où il se rencontrera avec les autres chefs

des Senoussis pour y discuter de l'attitude que devront prendre les tribus de la Cyrénaïque et de l'Égypte.

### L'Italie et la Triplice

Milan, 7 décembre. — De Vienne au *Corriere della Sera*: La *Nouvelle Presse libre*, parlant du changement de l'ambassadeur d'Allemagne à Rome, se réjouit de la nomination du prince de Billow.

L'ambassade allemande à Rome, dit la *Nouvelle Presse libre*, sera de nouveau le centre de la grande diplomatie européenne.

### Les Italiens en Libye

Milan, 7 décembre. — On mande de Rome au *Corriere della Sera*: On annonce, comme imminent, le départ, pour la Libye, d'une nouvelle brigade d'infanterie renforcée.

### Audience pontificale

Rome, 7 décembre. — Hier dimanche, le Saint-Père a reçu en audience solennelle, dans la salle du consistoire, le cercle de la jeunesse catholique de Saint-Pierre, que Benoît XV a appelé, dans son allocution, « son cercle ». Le Saint-Père a invité ses jeunes auditeurs à se consacrer, de tout leur cœur, aux œuvres et à l'action catholique.

### Le cardinal Lega

Rome, 7 décembre. — Le Pape a nommé le cardinal Lega protecteur des missionnaires de Saint-Charles, pour l'assistance des émigrants au delà des mers.

### Assemblée de protestation

Milan, 7 décembre. — Hier dimanche, ont eu lieu, dans toute la ville, d'importantes assemblées catholiques pour protester contre les projets anticléricaux de la municipalité socialiste de Milan.

### Presse catholique

Milan, 7 décembre. — Le *Labaro*, organe catholique conservateur, a cessé de paraître. Ses abonnés recevront dorénavant l'*Italia*.

### SUISSE

#### La taxe des journaux

Ollen, 7 décembre. — Le comité de l'Association de la presse de la Suisse nord-occidentale a décidé, au sujet du projet de l'élevation de la taxe de transport des journaux, d'adresser une requête aux députés soleurois, bâlois et argoviens des Chambres fédérales.

#### Décès

Lucerne, 7 décembre. — B. — On annonce la mort de M. Alfred Sidler-Fischer, directeur de l'arrondissement postal de Lucerne. M. Fischer avait 69 ans.

### Ouverture des Chambres fédérales

Berne, 7 décembre. — Ce matin, lundi, à 10 heures, s'est ouverte la vingt-troisième législature des Chambres fédérales. Au Conseil des Etats comme au Conseil national, on remarque plusieurs députés en uniforme.

### CONSEIL DES ETATS

Aux Etats, M. Geel (Saint-Gall), jusqu'ici vice-président de l'Assemblée, a ouvert la séance par une allocution dans laquelle il a rappelé la gravité de la situation politique et économique créée par la guerre actuelle à notre pays. M. Geel est convaincu que, malgré les divergences de langues et de races, le jour du danger trouverait tous les Suisses unis en vue du même but: la défense de l'intégrité et de l'indépendance du pays.

Après l'allocution présidentielle, les trois nouveaux députés, MM. Rutty (Genève), Schneider (Bâle-Campagne) et Wettstein (Zurich) ont été assermentés. Le président a rappelé ensuite la mémoire de M. Locher, député aux Etats, de Zurich, et de M. Fusoni, conseiller national, du Tessin, décédés. L'Assemblée s'est levée en signe de deuil.

Après que le président a eu donné connaissance de la lettre de démission de M. Richard, on a passé à la nomination du bureau.

A été nommé président, par 35 voix sur 35 bulletins distribués et rentrés, M. Geel (Saint-Gall).

### CONSEIL NATIONAL

A été élu vice-président, par 34 voix, M. Georges Python, de Fribourg. M. Simon (Yverdon) et M. Luser (Uri) ont été confirmés comme scrutateurs.

### Enfin délivré

de mes souffrances atroces de rhumatismes et de lumbago auxquelles j'étais soumis pendant plusieurs années. Et qui dois-je ce succès merveilleux? Au simple emploi de quelques capsules *Rocco*, remède absolument exquis, que je recommande à tous mes confrères. G. A.

il dil, a pris toutes les mesures imposées par les circonstances. Le peuple suisse, par son attitude digne et réfléchie, a secondé les efforts de ses magistrats et s'est attiré les sympathies de tous par ses initiatives généreuses en faveur des victimes de la guerre. L'orateur s'est livré ensuite à des considérations générales sur le principe de la neutralité.

Tout en restant neutres, a dit M. Fazy, nous avons le droit d'apprécier les événements contemporains, et de les apprécier en nous plaçant sur le terrain de la justice, qui est éternelle et universelle, et qui est la grande loi de l'histoire. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à déplorer l'attente que la guerre actuelle a portée au principe de la neutralité. Puissent l'indépendance et la neutralité de la Belgique et du Luxembourg sortir victorieuses de la double épreuve que ces peuples supportent avec tant d'héroïsme. (Applaudissements.)

M. Fazy a terminé en constatant que, malgré les divergences d'appréciations et d'opinions, l'union du peuple suisse reste entière. Il a conclu en adressant un salut patriotique aux troupes qui gardent la frontière.

Après la constitution du bureau provisoire et de la commission de vérification des pouvoirs, la séance a été levée à 11 heures.

### Berne, 7 décembre.

B. — Le groupe radical des Chambres s'est réuni après la séance et a décidé de porter à la présidence du Conseil national M. Emile Bonjour. Il désignera cet après-midi le candidat à la vice-présidence.

### SOCIÉTÉS

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, lundi, à 8 h., répétition au local. Société de chant de la ville de Fribourg. — Assemblée générale statutaire, aujourd'hui lundi, 7 décembre, à 8 h. du soir, à l'Hôtel du Facon. Gesellenverein. — Demain matin, fête de l'Immaculée Conception, à 6 h. 1/2, communion générale pour les victimes de la guerre. Le soir, à 8 h. 1/2, assemblée générale. Les membres honoraires y sont cordialement invités.

### MEMENTO

Institut de Hautes Etudes, villa des Fougères, mercredi, à 5 heures, conférence de M. l'abbé Richoz, professeur à Saint-Michel; La Suisse, coup d'œil général.

### Services religieux de Fribourg

#### MARDI 8 DÉCEMBRE

#### Fête de l'Immaculée Conception

Saint-Nicolas: 5 h., 6 h., 6 h. 1/2 et 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants chantée, instruction. — 9 h., messe basse paroissiale, sermon. — 10 h., Office pontifical par Mgr le Prévoit. — 11 h., vêpres des enfants. — 3 h., vêpres capitulaires. — 6 h. 1/2, chapellet.

#### Saint-Jean

7 h., messe basse. — 8 h. 1/2, messe des enfants avec instruction et chants. — 9 h. 1/2, grand-messe solennelle, sermon et bénédiction. — 1 h. 1/2, vêpres solennelles et bénédiction. — 6 h. 1/2, chapellet.

#### Saint-Maurice

6 h. 1/2, messe basse, communion générale des Enfants de Marie. — 7 h. 1/2, messe chantée, sermon français, bénédiction. — 10 h., messe basse, chants des enfants, sermon allemand. — 11 h., vêpres, bénédiction. — 7 h. 1/2, chapellet. Fête de la Congrégation des Enfants de Marie, instruction, réception, bénédiction du Très Saint Sacrement.

#### Collège

6 h., 6 h. 1/2, 7 h. et 7 h. 1/2, messes basses. — 8 h., office des étudiants, sermon. — 9 h. 1/2, messe des enfants, sermon. Réunion de la Congrégation des Enfants de Marie, réception et bénédiction. — 2 h., vêpres, sermon français, procession du Rosaire, bénédiction, chapellet.

#### Notre-Dame

5 h., messe de l'Avent, bénédiction. — 8 h., messe chantée, sermon allemand, bénédiction. — 9 h. 1/2, messe des enfants allemands avec chants; sermon. Réunion de la Congrégation des Enfants de Marie, réception et bénédiction. — 2 h., vêpres, sermon français, procession du Rosaire, bénédiction, chapellet.

#### RR. PP. Cordeliers

6 h., 6 h. 1/2, 7 h. 1/2, 8 h., messes basses. — 9 h., office solennel avec exposition et bénédiction de Très Saint Sacrement. — 10 h. 1/2, messe basse. — 2 h., vêpres solennelles et bénédiction. Procession à la chapelle des Ermites.

#### RR. PP. Capucins

5 h. 20, 5 h. 50, 6 h. 20, messes basses. — 10 h., messe basse avec allocution. — 4 h., assemblée des Sœurs Tertiaires avec absolution générale.

### Buvez le

## STIMULANT

Apéritif au Vin et Quinquina

### Enfin délivré

de mes souffrances atroces de rhumatismes et de lumbago auxquelles j'étais soumis pendant plusieurs années. Et qui dois-je ce succès merveilleux? Au simple emploi de quelques capsules *Rocco*, remède absolument exquis, que je recommande à tous mes confrères. G. A.

#### Eriger le nom « Rocco »

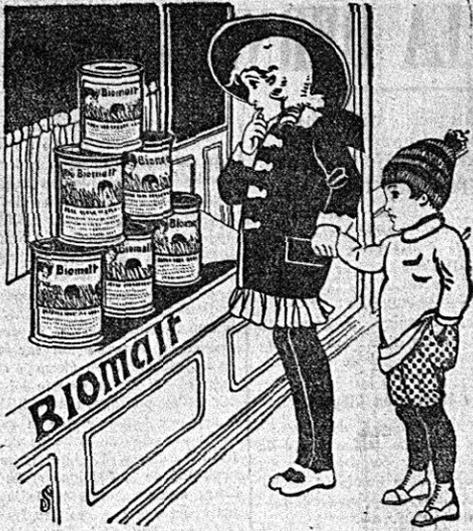
Dans toutes les pharmacies, à 1 fr. 25.

# De beaux enfants sont des enfants bien portants,

aux os et muscles vigoureux, pleins de sang frais et de sève pure. Ils sont bien portants quand ils sont nourris et soignés convenablement, qu'ils ont un bon appétit et une digestion normale. Qu'est-ce qui procure un bon appétit? Le Biomalt. Qu'est-ce qui stimule l'assimilation? Le Biomalt. Qu'est-ce qui rend les os forts et les dents saines? Le Biomalt. Qu'est-ce donc que prescrivent tant de médecins? Le Biomalt.

## Biomalt

est aussi un moyen idéal en cas de toux et de refroidissement de la gorge. Il empêche la tuberculose en combattant les rhumes, en régénérant et rendant résistant tout votre organisme. Le Biomalt est très peu coûteux, environ 25 cent. par jour. La boîte de 300 grammes est en vente partout, au prix de **Fr. 1.60**, celles de 600 grammes de contenance au prix de **Fr. 2.90**.



†  
Monsieur Philippe Schorderet; Madame et Monsieur François Wicht-Schorderet et leurs enfants; Monsieur et Madame Jean Schorderet-Berlichy et leurs enfants; Madame et Monsieur Raymond Eggertwyler-Schorderet et leurs enfants; Madame Marie-Louise Schorderet-Guillet et ses enfants; Monsieur l'abbé Schorderet; Madame et Monsieur Pierre Eggertwyler et leurs enfants; Mesdemoiselles Léonie, Angéline et Olga Schorderet; Messieurs Pierre et Robert Schorderet; Monsieur et Madame Alphonse Kolly-Berlichy et leurs enfants; Madame Julie Schorderet ont le douleur de faire part de la mort de

MADAME  
**Louise SCHORDERET**  
née Kolly

leur épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, tante et belle-sœur, décédée à l'âge de 82 ans, munie de tous les secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Praroman, mercredi 9 décembre, à 9 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

†  
**D' Allemann**  
BULLE  
de retour

JEUNE FILLE  
honnête, connaissant la couture, demande place dans bonne famille.

S'adresser sous H 4984 F, à Haasenstein & Vogler, Fribourg, 4790.

ON DEMANDE  
une jeune fille

pour aider au ménage.  
S'adresser sous H 4983 F, à Haasenstein & Vogler, Fribourg, 4789.

### ÉPICERIE

La soussignée informe l'honorable public de la ville et de la campagne qu'elle a repris le commerce de

M<sup>me</sup> veuve Marie Sieber.  
H 4779 F 4625

Rue de Romont, 19

Se recommande,  
Fanny LORSON-PERRIARD.

### Vente d'un domaine aux enchères publiques

Samedi 12 décembre prochains, à 3 heures précises de l'après-midi, Joseph et Marie Colliard, à Attalens, exposeront en vente, en mises publiques, leur domaine appelé « La Grande Cierne », sis rière la commune d'Attalens, comprenant deux bâtiments avec grange, écurie en parfait état et terrain de première qualité de 29 poses en un seul mas.

Les conditions seront lues avant les mises qui auront lieu à l'au-bert de Corcelles (Attalens).  
Châtel, le 5 décembre 1914. H 4975 F 4786

Pour les exposants: Aug. Chaperon, huissier.

### Choisissez et commandez vos

**Cartes de visite**  
à l'Imprimerie Saint-Paul  
88, AVENUE DE PÉROLLES  
Fribourg

†  
Messieurs Pierre et Alfred Bongard, à Jetschwyl; Monsieur et Madame Julien Bongard et leurs enfants; Messieurs et Madame Adrien Hayoz et leurs enfants; Monsieur et Madame Ernest Cotting et leurs enfants; à Jetschwyl; Monsieur et Madame Gottfried Mäder et leurs enfants; à Marly; Monsieur et Madame Jacques Gobet et leurs enfants; à Marin (Savoie); Monsieur et Madame Alois Zurkinden et leur enfant; à Guin; Monsieur et Madame Léon Bapst et leur enfant; à Jetschwyl; Monsieur et Madame Paul Torche à Cressier-sur-Morat; Monsieur Louis, Mesdemoiselles Ernestine et Marie Hayoz, à Guin, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME  
**Christine BONGARD**  
née Gobet

leur regrettable mère, belle-mère, grand-mère, décédée pieusement le 5 décembre, dans sa 75<sup>me</sup> année, après une courte maladie, munie des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu mercredi 9 décembre, à 9 heures du matin, à Guin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

†  
L'office anniversaire pour le repos de l'âme de

MADMOISELLE  
**Bléonore SAVOY**  
aura lieu mercredi 9 décembre, à 8 h., à la Collégiale de Saint-Nicolas.

R. I. P.

†  
**D' PERRIER**  
de retour

A partir du 7 décembre  
Vendez vieux dentiers à Goppataux, rue des Alpes, 19, Fribourg.

**INFAILLIBLEMENT**  
VOUS VOUS **PRÉSERVEZ**  
VOUS VOUS **GUÉRIREZ**

des Maux de Gorge, Enrouements, Rhumes, Rhumes de Cerveau, Grippe, Influenza, Catarrhes, Bronchites, Asthme, Emphysème, etc.

**SI VOUS PRENEZ DES**  
**PASTILLES VALDA**  
ANTISEPTIQUES

**MAIS SURTOUT**  
**DEMANDEZ, EXIGEZ**  
Dans toutes les Pharmacies les  
**VÉRITABLES PASTILLES VALDA**  
Vendues SEULEMENT en BOÎTES  
DE 1 FR. 50  
PORTANT LE NOM  
**VALDA**

**Maison spéciale pour Soieries et Velours**

Riche assortiment des tissus les plus modernes pour manteaux, robes, blouses, toilettes de ville et de société

**F. Jucker & C<sup>ie</sup> Berne**  
ci-devant Guido Kellenberg.  
Place du Théâtre

### 2 belles chambres meublées

bien situées, à louer pour tout ou partie.  
S'adresser sous H 4982 F, à Haasenstein & Vogler, Fribourg, 4791.

### VENTE JURIDIQUE

L'office des poursuites de la Sarine fera vendre, en 2<sup>me</sup> mises, le **vendredi 11 décembre**, à 8 h. du matin, au domicile d'Alphonse Esseiva, à Montévrax: 1 char à 1 cheval. 4770

### A LOUER appartement meublé

de cinq belles chambres, cuisine et dépendances.  
S'adr. sous chiffres H 4924 F, à Haasenstein & Vogler, Fribourg, 4728.

### PERDU

samedi soir, de Pérolles à la route de la Glâne  
**montre dame, argent**  
Prière de la rapporter, contre bonne récompense, à la **Librairie Saint-Paul**, 4785.

**Belles châtaignes**  
10 kg. Fr. 2.95; 15 kg. Fr. 4.25, franco; 100 kg. Fr. 18.—, port dû.  
**Morgan et Co, Lugano.**

Un extrait des principales publications médicales suisses et étrangères: « Le **Lysoform** médicamenteux est le meilleur antiseptique pour remplacer le lysol, le sublimé, etc., il n'est ni sautige ni toxique, ne tache pas le linge, tout en étant très actif et d'un emploi facile. » Étant données les nombreuses contrefaçons, prière d'exiger la marque de fabrique: Dans toutes les pharmacies. Gros: Société Suisse d'Antiseptie Lysoform, Lausanne.

**SAVON HYGIS**  
de C. LERMONT & E. FOUET à Genève  
composé selon la formule du Dr Kreis, spécialiste pour les maladies de la peau. Débarasse la peau de toute impureté et la rend lisse et nette.  
La **CRÈME HYGIS** employée en même temps que le **POUR LE HYGIS** donne au teint fraîcheur et beauté.  
En vente dans tous les magasins de coiffeurs, parfumeries, drogueries et pharmacies.

**Mises juridiques**  
L'office des faillites de la Broye vendra en mises publiques, le **lundi 14 décembre**, à midi précis, à la ferme de la Brancette, rière Montagny-la-Ville, le bétail suivant, appartenant à la masse en faillite de Fritz Baumgartner, soit:  
3 chevaux de 7-10 ans, 16 vaches portantes ou fraîches vélées, 13 génisses de 1, 2 et 3 ans, 3 taureaux d'environ 1 an, 1 bouf d'un an et demi, 3 veaux, 5 porcs et 15 poules.  
Il sera fait un seul tour de mises.  
H 954 E 4753-1631  
Payement au comptant.  
Estavayer, le 7 décembre 1914.  
Le préposé: **L. WUILLERET.**

**BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG**  
Capital versé: Fr. 30,000,000. — Garantie de l'Etat  
Agences à: Bulle, Châtel, Cousse, Estavayer-le-Lac, Morat, Romont, Tavet  
Nous acceptons des **DEPOTS**:  
Sur **Carnets d'épargne**, à 4 1/4 %  
En **Comptes courants**, de 3 1/2 à 4 1/2 % suivant les conditions de remboursement.  
Contre **Obligations**, à 3-5 ans, à 4 1/2 % coupons semestriels.  
Location de compartiments de coffre-forts dans nos caveaux d'acier. — Conservation de valeurs et paquets cachetés dans nos coffres-forts. — DISCRETION ABSOLUE.  
Compte de chèques et virements postaux 49 II. s.

### D' BUMAN

a reprises consultations

### Maladies des yeux

Le Dr Louis Verrey, père, reprendra, en l'absence du Dr A. Verrey, fils, les consultations de Fribourg, Hôtel Suisse, de 8 h. à 11 h. heures précises, le samedi, de 15 à 15 jours; d'après: 12 et 26 décembre.

### Volaille ital. de 1<sup>re</sup> qualité

À Fr. 3.10 le kg., franco.  
**Solari & Co, Lugano.**

### Châtaignes vertes

15 kg. Fr. 4.50; 10 kg. Fr. 3.10, franco p. poste; 100 kg. Fr. 18.—, port dû.  
**Fils de Stefano Notari, Lugano.** H 7175 O 4641

### Mises juridiques

L'office des poursuites de la Sarine fera vendre, en 2<sup>me</sup> mises, le **jeudi 10 décembre**, à 1 h. de l'après-midi, au domicile d'Emile D. Hédard, tellier, à Farvagoy-la-Grand:  
12 paires de traits, 1 potager, 1 collier de vaches, licols, sangles, caveçons, etc. 4781

### ON DEMANDE A LOUER un fond de magasin

pour y établir un magasin de cigares, situé à la rue de Lausanne ou rue de Romont.  
S'adresser par écrit, à M<sup>me</sup> **Lücher Bossel**, hôtel Croix-Blanche, Fribourg, 4782.

### HASARD

J'ai pu acquérir à très bon compte, un grand stock de cigarettes fraîches, possédant un goût et un arôme excellent, que j'offre, mais seulement jusqu'à épuisement, au prix exceptionnel de **80 cent.** les 100 cigarettes assorties. Des à présent, bonne occasion pour s'enrichir. Envoyez cont. remboursement.  
**J. Goldschmidt, Cesserallee, 38, Zurich I.**

### A VENDRE

pour cause de départ, différents meubles: meubles de jardin, bain-noire avec chauffe-bain, cuisine cuivre, réservoir à eau, contenant 1000 litres, grand potager, le tout en état de neuf.  
S'adresser: **Villa Bossy, à La Chassotte.** 4770

**Oranges & Citrons**  
100 pièces Fr. 4.95, franco.  
**Solari & Co, Lugano.**

### Pâturage à louer

On offre en location, pour trois, éventuellement six ans, à partir de l'estivage 1915, le très bon pâturage « Hürlienen », magnifiquement situé, au Lac noir.  
Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M. Jean Zurkinden, administrateur, Gula. H 4802 F 4615

**CHAUFFAGE**  
Pour toutes vos réparations ou transformations à votre chauffage central, adressez-vous à la **CALORIE**, rue du Tir, 12, Fribourg.  
H 4780 F 4628  
Téléphone N° 1.44

**Sierre PENSION BEAU-SITE (Valais)**  
Maison excep. aménagée. Prix très modérés. Cuisine soignée et abondante.  
H 3456 L 4675  
**M<sup>lle</sup> FARDEL.**

**COMBUSTIBLES A MENOUD & SIEBER FRIBOURG**  
ENTREPÔTS: BUREAU  
BOUILLES, COQUES, ANTHRACITES  
BRIQUETTES & CHARBON DE BOIS  
BOIS DE CHAUFFAGE COUPÉ & NON COUPÉ

### Château de Bœttstein près Klingnau (Argovie)

Établissement de cure pour messieurs ayant besoin de repos. Diète sans alcool. Occasion de travail au jardin et dans la forêt. Prix de 2 francs 50 à 8 fr. — H 6538 Q 4385  
Pour de plus amples renseignements, s'adresser à **Büeler, dir.**

**BANQUE POPULAIRE SUISSE**  
Garantie des déposants: Le capital versé et les réserves s'élevant à 80 millions.  
Nous recevons toujours des fonds sur  
**Carnets d'épargne**  
produits d'intérêts dès le lendemain du dépôt. Sur désir, nous délivrons des **certificats d'épargne**.  
Taux 4 1/4 % — Livrets gratuits.  
Dépôts à partir de 50 centimes  
Des versements peuvent aussi être effectués sans frais à tous les bureaux de poste suisses sur notre compte de chèques postaux IIa 135, en indiquant le numéro du livret. (L'adresse exacte s'il s'agit de nouveaux déposants.)  
**FRIBOURG: Quartier Saint-Pierre.**  
Agences: Bulle, Châtel-Saint-Denis, Domdidier, Estavayer, Morat, Romont, Villargiroud, Le Mouret.